



Quadrat-Études

45 rue de Lyon, Paris 12^{ème}
Tél : 01 75 51 42 70
contact@quadrat-etudes.fr

Observatoire de l'intérim et du recrutement

Les ouvriers non qualifiés en intérim : trajectoires et perspectives

Synthèse du rapport

**OBSERVATOIRE DE
L'INTÉRIM ET
DU RECRUTEMENT**

Alice HELIAS
7 rue Mariotte – 75017 PARIS
Tél. 01 55 07 85 61

<http://observatoire-interim-recrutement.fr>

Janvier 2019

Synthèse

Présentation de la démarche

Les ouvriers non qualifiés, enjeu fort du fait de leur poids dans l'activité du travail temporaire

Le travail temporaire occupe une position historiquement forte sur les profils d'ouvrier non qualifié, dans trois principaux secteurs utilisateurs : l'industrie, l'ensemble transport-logistique et dans une moindre mesure, la construction. D'après une étude récente de l'Observatoire des Métiers de l'Intérim (OIR)¹, la spécialisation du travail temporaire sur les missions d'ouvrier non qualifié s'est sensiblement accentuée au cours de la dernière décennie, et cette tendance est sans doute appelée à perdurer dans les prochaines années.

Rendre compte des trajectoires et des perspectives des intérimaires ouvriers non qualifiés

Ce constat interroge néanmoins, dès lors qu'on considère la trajectoire nettement défavorable que suit l'emploi sur ces métiers dans l'ensemble de l'économie, sous l'effet de tendances lourdes : désindustrialisation, automatisation, digitalisation.

C'est pourquoi l'OIR souhaite disposer d'une étude détaillée portant sur les intérimaires réalisant des missions d'ouvrier non qualifié. Connaître les volumes d'emploi en jeu et leur trajectoire attendue, les modalités et le contenu des délégations, les profils délégués et les parcours individuels suivis, s'avère précieux pour anticiper les besoins en compétences et permettre aux partenaires sociaux d'orienter la politique de la branche du travail temporaire.

L'étude a été réalisée par Quadrat-études, cabinet mandaté par l'OIR, entre mars et novembre 2018. Elle repose notamment sur des entretiens avec des intérimaires et des responsables d'agence, ainsi que l'analyse d'un grand volume d'annonces d'emploi.

Partie 1 : Travail

La qualification : une construction sociale

Les ouvriers sont des salariés réalisant un travail d'exécution, qui se distinguent des employés par la dominante manuelle de leur travail.

La notion de travail non qualifié résulte d'une construction historique, instituée dans les conventions collectives, et qui permet d'établir une catégorisation des emplois ouvriers entre les emplois non qualifiés d'une part et les emplois qualifiés de l'autre. Dans cette catégorisation, les emplois non qualifiés recouvrent des tâches réputées simples, qui doivent pouvoir s'effectuer sans exigence de connaissances préalables, avec une faible durée d'adaptation, et peu d'effet d'expérience.

Le fait de considérer un emploi et son contenu comme non qualifiés renvoie à une construction sociale. La qualification apparaît en effet comme une notion située dans le temps, et produit d'une multiplicité de facteurs sociaux. Pour les résumer, ces facteurs sont principalement l'état du marché du travail et du système éducatif, ainsi que les facteurs internes aux entreprises dont l'organisation du travail et les technologies mises en œuvre.

¹ Observatoire de l'intérim et du recrutement, « Métiers 2025 » : bilan de la dernière décennie et perspectives pour l'emploi intérimaire, 2017. En ligne : observatoire-interim-recrutement.fr/files/.../oir-rapport-quadrat-me-tiers-2025-couv.pdf

Le travail réputé non qualifié : un travail souvent plus qualifié qu'il n'y paraît

Dans une économie désormais largement mondialisée, les entreprises soumises à des impératifs de compétitivité de plus en plus forts voient leurs besoins en compétences se complexifier. Ainsi, les organisations du travail actuelles favorisent la polyvalence des activités et l'autonomie dans la réalisation des tâches, y compris pour les emplois d'exécution. Par ailleurs, les innovations technologiques irriguent l'ensemble des activités, c'est pourquoi le besoin de compétences dédiées à leur utilisation se diffuse largement à l'ensemble des travailleurs.

Cette orientation des besoins en compétences affecte en premier lieu la structure des emplois, au détriment des emplois non qualifiés : les créations d'emploi s'orientent sur les emplois les plus qualifiés.

Mais au sein des emplois classés non qualifiés, les besoins de compétences se sont également renforcés. Ainsi, les emplois considérés comme non qualifiés dans les classifications et les nomenclatures statistiques masquent des activités de travail de plus en plus complexes. Parmi les travailleurs occupant des emplois d'ouvrier non qualifié, la part des diplômés est élevée et les compétences mobilisées au travail sont nombreuses et variées.

Entre 2005 et 2017, l'économie française a perdu 120 000 emplois d'ouvrier non qualifié.

En France, 85% des actifs occupés sont titulaires d'un diplôme de l'enseignement secondaire ou supérieur. Ils sont 58% chez les ouvriers non qualifiés, qui occupent des emplois qui ne requièrent pas de diplôme.

Partie 2 : Emploi

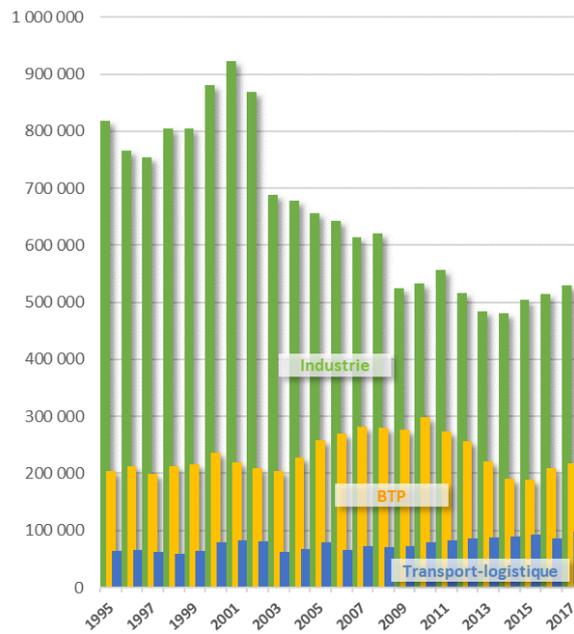
Le travail temporaire, désormais mode régulier de gestion des emplois d'ouvrier non qualifié

L'emploi ouvrier non qualifié, en particulier industriel, se prête historiquement au recours à l'intérim. Process intensifs en main d'œuvre, forte division du travail, standardisation des compétences, courbes de charge erratiques, obligations réglementaires, sont autant de caractéristiques qui ont permis l'essor du travail temporaire sur ces missions.

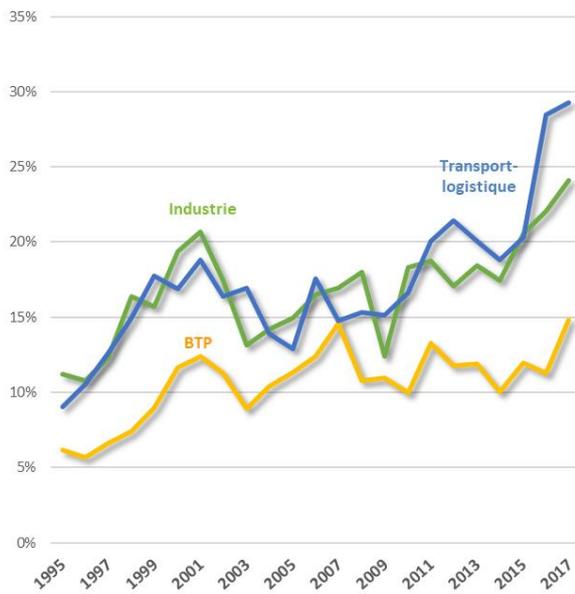
Alors que, sur le long terme, les besoins de l'économie en emploi ouvrier non qualifié s'inscrivent sur une trajectoire descendante, le taux de recours à l'intérim n'a jamais été aussi élevé sur certains emplois d'ouvriers non qualifiés : il atteint 20% de l'emploi total dans l'industrie et dans la logistique. Ainsi, le positionnement de l'intérim sur l'emploi ouvrier non qualifié se renforce dans les principaux secteurs utilisateurs. L'intérim est devenu un mode régulier de gestion de l'emploi de courte et de moyenne durée sur ce type de profils.

En 2017, les missions d'ouvrier non qualifié représentent près de 283 000 emplois soit 36% de l'emploi intérimaire total.

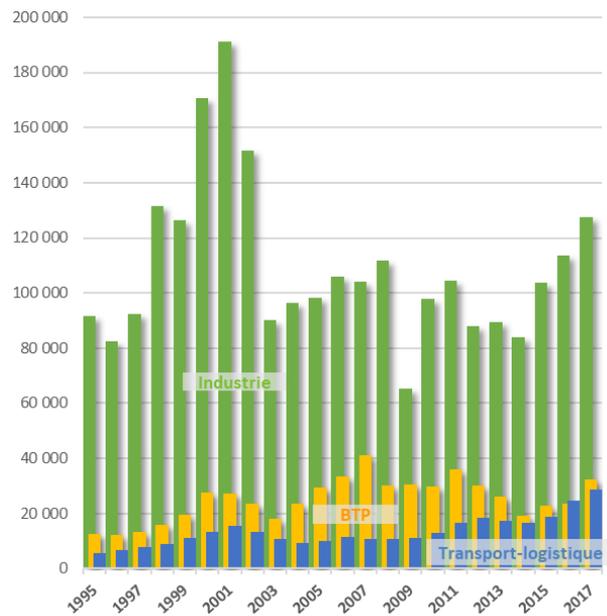
Evolution de l'emploi ouvrier non qualifié par grand secteur d'activité en France, 1995-2017



Evolution du taux de recours à l'intérim dans la catégorie ouvrier non qualifié par grands secteurs d'activité, 1995-2017



Evolution de l'emploi intérimaire dans la catégorie ouvrier non qualifié par grands secteurs d'activité, 1995-2017



Source : Traitements Quadrat-études sur Enquêtes emploi (1995-2017)

Des intérimaires plus jeunes et davantage diplômés que les salariés en emploi classique

En termes de profil sociodémographique, les travailleurs de l'intérim se démarquent de l'ensemble de la population active : ils sont en moyenne plus masculins, plus jeunes, mais aussi moins diplômés que l'ensemble des actifs occupés.

Ces différentes caractéristiques sont d'autant plus marquées chez les travailleurs intérimaires occupant des missions d'ouvrier non qualifié. Si on les compare aux personnes occupant le même type d'emploi en contrat de travail classique, les travailleurs intérimaires apparaissent néanmoins plus diplômés, en lien avec la structure d'âge plus jeune.

Les situations de déclassement au regard du diplôme sont fréquentes chez les intérimaires occupant des missions d'ouvrier non qualifié. En effet, plus des deux-tiers d'entre eux sont titulaires d'un diplôme. Cette proportion se situe au-dessus de la moyenne des ouvriers non qualifiés.

Moins d'un tiers des intérimaires occupant des missions d'ouvrier non qualifié sont sans diplôme. Plus d'un tiers possède un CAP ou niveau équivalent. Le tiers restant détient le niveau bac ou voire au-delà.

Partie 3 : Missions

6 pôles de missions, hétérogènes par le volume et le contenu des délégations

Les missions d'intérim correspondant aux emplois classés ouvrier non qualifié dans les nomenclatures statistiques couvrent différents domaines d'activité. En fonction du domaine, les missions représentent des volumes de délégation hétérogènes, des degrés de complexité du travail variables, ainsi que des spécificités notables en termes de profils d'intérimaires.

Deux pôles de missions regroupent des effectifs conséquents d'intérimaires. En première place figure la fabrication industrielle, pôle qui rassemble 45% de l'emploi intérimaire dans la catégorie ouvrier non qualifié, et 16% de l'emploi intérimaire total. En deuxième place, la manutention/logistique de base représente plus d'un quart de l'emploi intérimaire dans la catégorie ouvrier non qualifié, et 9% de l'emploi intérimaire total. Les autres pôles concernent les finitions et le conditionnement industriels, le gros œuvre et les travaux publics, la propreté, et le second œuvre du bâtiment.

Des prérequis conséquents dans la plupart des domaines d'intervention

Toutes les missions d'intérim de catégorie ouvrier non qualifié ont pour point commun de requérir des travailleurs qui les réalisent des aptitudes physiques (résistance, dextérité, rapidité d'exécution) ainsi que des aptitudes comportementales, comme le respect des consignes et règles de sécurité.

Correspondant à des tâches répétitives réalisées avec des modes opératoires prédéfinis, les missions dans la propreté et le gros œuvre ont la particularité d'être accessibles aux personnes qui ne maîtrisent pas la numératie, la littératie, ou l'informatique usuelle. Ces missions mettent à l'emploi des personnes en situation de fragilité : absence de diplôme voire de scolarité, avancée en âge...

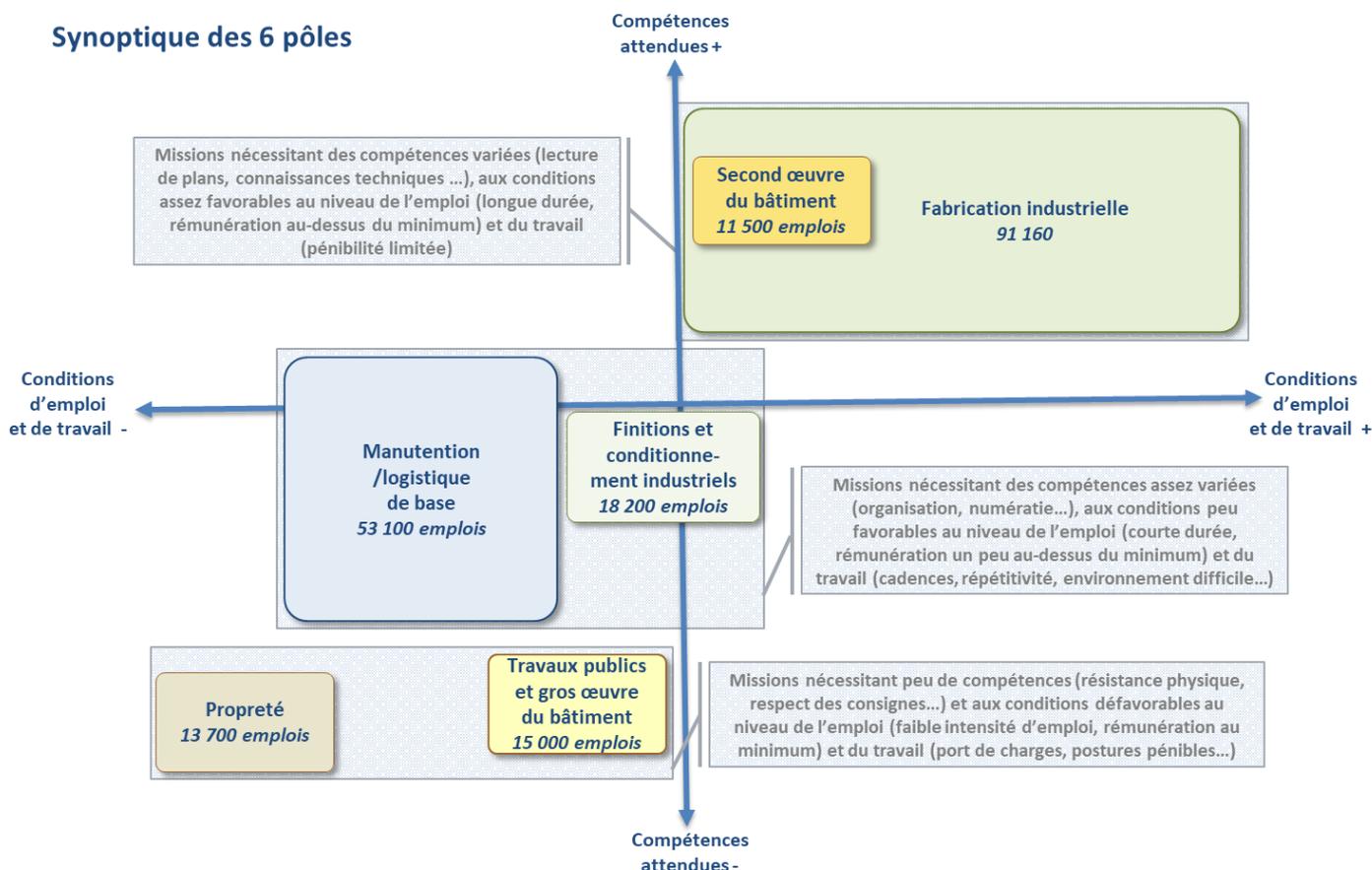
L'analyse de la demande des entreprises fait apparaître des exigences un peu supérieures pour les missions en manutention/logistique de base et en finitions et conditionnement industriels. Réalisées en usine ou en entrepôt, ces missions requièrent rapidité d'exécution, capacité d'organisation et utilisation d'outils spécifiques. Des compétences en numératie et en informatique usuelle sont nécessaires, la détention de permis B et Caces, recommandée. Ces pôles font intervenir des profils diversifiés en termes de genre et de formation initiale, dont une part assez élevée d'étudiants.

Les missions dans les domaines de la fabrication industrielle et du second œuvre du bâtiment constituent les types de délégation les plus exigeantes sur l'ensemble des compétences attendues. En effet, ces missions mettent en œuvre davantage de compétences : travail en équipe, lecture de plans techniques, mise en œuvre de procédés spécifiques, contrôle qualité de premier niveau... Le travail

dans le second œuvre nécessite également des habilitations (habilitation électrique, AIPR). Les intérimaires occupant ces missions sont souvent diplômés de l'enseignement secondaire voire supérieur. De plus, ils sont, pour une forte part d'entre eux, âgés de moins de 25 ans.

Analyse typologique des missions d'intérim dans la catégorie ouvrier non qualifié

Synoptique des 6 pôles



Partie 4 : Trajectoires

Processus de sélection de plus en plus poussé

La capacité des ETT à sourcer les candidats possédant des compétences spécifiques et adaptées aux attentes des entreprises utilisatrices devient stratégique dès les missions de base. Pour s'assurer de l'opérationnalité immédiate des personnes déléguées et limiter le turn-over, les outils de sélection mis en œuvre par les agences d'emploi et leurs clients sont de plus en plus poussés y compris sur les missions de base, même celles de courte durée.

Bagage initial et motivation des intérimaires, principaux déterminants des trajectoires

Le passage par l'intérim peut ou non donner lieu à des parcours ascendants vers un emploi stable et/ou mieux rémunéré et/ou plus qualifié. La trajectoire suivie dépend pour beaucoup des aptitudes professionnelles des intérimaires : résistance physique, sérieux, motivation, capacité d'apprentissage, capacité à se projeter, ainsi que littératie et numératie, apparaissent clé dans le potentiel d'évolution. Les personnes possédant le plus faible bagage initial accèdent aux missions d'intérim les moins exigeantes en termes de compétences, principalement dans le domaine de la propreté et de la manutention/logistique de base. Pour ces personnes très éloignées de l'emploi classique, ces missions constituent souvent la seule mise à l'emploi possible.

Chez les intérimaires qui disposent d'un bagage initial minimal ou même conséquent (diplôme du secondaire ou du supérieur), le potentiel d'évolution apparaît très dépendant de la motivation individuelle, de l'autonomie et de la proactivité, qui permet de se constituer un réseau professionnel et de valoriser l'expérience acquise sur les missions de base.

Les situations de déclassement, c'est-à-dire la délégation de personnes diplômées sur des emplois qui ne devraient pas nécessiter de diplôme, s'expliquent souvent par l'absence d'expérience dans la spécialité du diplôme, un souhait de réorientation, le défaut de projet professionnel ou encore le défaut de mobilité.

Accompagnement des ETT : une fonction qui se développe et gagne en visibilité

Afin de répondre aux attentes des entreprises clientes, les agences d'emploi renforcent et structurent l'accompagnement des intérimaires délégués sur les missions de base. Au travers des partenariats avec les acteurs institutionnels (Missions locales...), le rôle d'accompagnement à l'insertion et à la montée en qualification des publics éloignés de l'emploi joué par le travail temporaire gagne en visibilité.

Partie 5 : Perspectives

La diminution des besoins dans l'économie se traduirait par une baisse des volumes délégués dans les emplois d'ouvrier non qualifié, limitée par le maintien du taux de recours

Le recul de l'emploi ouvrier non qualifié est appelé à se poursuivre, largement imputable à la conjonction de facteurs de fond : désindustrialisation, automatisation, rationalisation des techniques de production, digitalisation. En dépit de la contraction des besoins dans l'ensemble de l'économie, le maintien des positions du travail temporaire sur les emplois d'ouvrier non qualifié constaté ces dernières années est probablement appelé à perdurer grâce à la progression des taux de recours. Ainsi, les besoins d'intérim sur des emplois d'ouvrier non qualifié demeureront élevés au cours de la prochaine décennie.

En 2025, les six principales missions d'ouvrier non qualifié représenteraient autour de 200 000 emplois.

Toutefois, les volumes d'emploi intérimaire dans la catégorie ouvrier non qualifié deviendraient moins nombreux que ceux portant sur de l'emploi qualifié. Ces évolutions traduisent donc à la fois un maintien d'une activité importante du travail temporaire dans les emplois ouvriers non qualifié grâce à une captation croissante de l'emploi dans les entreprises clientes, et un glissement progressif des activités en direction de l'emploi ouvrier qualifié.

Le travail temporaire est appelé à jouer un rôle accru dans la mise à l'emploi des personnes à faible qualification

Le secteur du travail temporaire est appelé à capter une proportion croissante des activités de base dans les entreprises, proposant ainsi des débouchés aux personnes éloignées de l'emploi classique. Tendances lourdes, les besoins des entreprises clientes se feront de plus en plus poussés et spécifiques y compris sur les emplois de premier niveau. Sérieux, motivation, capacité d'apprentissage, maîtrise de la lecture mais aussi utilisation des outils informatiques : pour les intérimaires, ces compétences se feront toujours plus décisives afin de pouvoir mener à bien les missions d'intérim et de progresser dans leur parcours professionnel. Mais les progressions professionnelles nécessitent également un accompagnement individualisé pour permettre l'accès et/ou la reconnaissance d'une qualification. Le rôle d'accompagnement à l'insertion et à la montée en qualification des publics éloignés de l'emploi joué par le travail temporaire est sans doute appelé à se renforcer.



Quadrat-Études

45 rue de Lyon, Paris 12^{ème}

Tél : 01 75 51 42 70

contact@quadrat-etudes.fr